



Anael Finance Ws Consultation du chiffre d'affaires

Documentation

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance Ws V4R5

Auteur : Claudie ENEZ

Date de publication : 10 octobre 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	6
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Principe général	7
Chapitre 2 Paramétrage.....	9
Paramétrage des comptes généraux	9
Chapitre 3 Traitement.....	11
Critères de sélection.....	11
Consultation du C.A. sur les tiers facturés	17
Sélection des critères :	17
Consultation en détail par période, sans rupture par établissement	18
Consultation en détail par période, avec rupture par établissement	18
Consultation en « Cumul par exercice »	19
Consultation du C.A. sur les tiers payeurs	20
Sélection des critères :	20
Consultation en détail par période, sans rupture par établissement	21
Consultation en détail par période, avec rupture par établissement	21
Consultation du C.A. en « Cumul par exercice »	22
Consultation du C.A sur les tiers livrés	23
Sélection des critères :	23
Consultation en détail par période, sans rupture par établissement	24
Consultation en détail par période, avec rupture par établissement	24
Consultation du C.A. en « Cumul par exercice »	25

Chapitre 4 Recalcul du chiffre d'affaires	27
Principe.....	27
Recalcul du chiffre d'affaires	29
Recalcul du chiffre d'affaires payeur	31
Chapitre 5 Gestion des droits	34
Principe.....	34

À propos de ce manuel

Ce document met évidence les fonctionnalités de la consultation du chiffre d'affaires des tiers.

Ce traitement permet de consulter le chiffre d'affaires sur les tiers payeurs, tiers facturés ou tiers livrés au choix. Le chiffre d'affaires des tiers est restitué en monnaie société ou en devise.

Le type de chiffres d'affaires permet de sélectionner le C.A TTC (Toutes taxes comprises) ou en HT (Hors taxe). Seules les écritures comptables alimentent le chiffre d'affaires sous certaines conditions fonctionnelles.

Le chiffre d'affaires des tiers facturés est mémorisé dans la table FMCAFFAIRE.

Le chiffre d'affaires des tiers payeurs, et des tiers livrés est mémorisé dans la table FMCAFPAY.

Pour lancer la consultation du chiffre d'affaires, prendre les options suivantes :

Menu « Consulter »

Chiffre d'affaires

Public concerné

Clients d'Infor Anael Finance Ws :

- responsables de service
- Comptables

Périmètre du document

Cette fonctionnalité concerne uniquement la version V4R5 du progiciel Infor Anael Finance Ws.

Pré-requis

Pour exploiter la consultation du chiffre d'affaires, les comptes généraux constituant le chiffre d'affaires doivent être paramétrés dans le plan comptable. Voir le détail dans le paragraphe « Paramétrage ».

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	28 février 2009	Claudie Enez	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	30 novembre 2012	Claudie ENEZ	V4R5 : Consultation du CA sur les tiers facturés, tiers payeurs, ou tiers facturés. Ajout du « Recalcul du chiffre d'affaires payeur ».

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Principe général

1

Ce traitement permet d'afficher le chiffre d'affaires sur les tiers facturés, les tiers payeurs ou les tiers livrés. Le chiffre d'affaire peut être affiché en HT, en TTC, en monnaie société ou en devise sur une borne de comptes généraux et/ou de tiers. Une comparaison avec l'année précédente est possible, mettant ainsi en évidence la variation du chiffre d'affaires en montant et en pourcentage.

La gestion du chiffre d'affaires est subordonnée au paramétrage des comptes généraux. Le chiffre d'affaires des tiers est mis à jour en fonction du paramétrage des comptes généraux qui sont constituants du chiffre d'affaires HT ou TTC.

- Les comptes de bilan qui sont déclarés constituants du « Chiffre d'affaires TTC » alimentent le chiffre d'affaires du tiers en TTC.
- Les comptes de résultat qui sont déclarés constituants du « Chiffre d'affaires HT » alimentent le chiffre d'affaires du tiers en HT.

Le chiffre d'affaires des tiers facturés :

Le chiffre d'affaires des tiers facturés est mis à jour dans la table FMCAFFAIRE par la validation du brouillard, dès que les comptes généraux respectent le paramétrage référencé ci-dessus. Le recalcul du chiffre d'affaires des tiers facturés peut être lancé à la demande par l'option « Recalcul du chiffre d'affaires ». Rappelons que le chiffre d'affaires des tiers facturés est recalculé en prenant en compte le paramétrage des comptes généraux au moment du traitement.

Le chiffre d'affaires des tiers payeurs et des tiers facturés :

La gestion des tiers payeurs et des tiers livrés n'étant pas exploités dans toutes les sociétés, le chiffre d'affaires des tiers payeurs, et des tiers livrés est donc mis à jour uniquement à la demande dans la table FMCAFPAY.

Le recalcul du chiffre d'affaires des tiers payeurs et des tiers livrés peut être lancé à la demande par l'option « Recalcul du chiffre d'affaires payeur ». Rappelons que le chiffre d'affaires des tiers payeurs et tiers livrés est recalculé en prenant en compte le paramétrage des comptes généraux au moment du traitement.

Type d'écriture :

Seules les écritures comptables sont prises en compte dans l'alimentation du chiffre d'affaires. Les écritures extracomptables en sont exclues. Seules les pièces comptables mouvementées sur des journaux d'achat ou de vente sont pris en compte dans le chiffre d'affaires.

Concernant les écritures centralisées c'est-à-dire comportant plusieurs lignes de tiers, seul le chiffre d'affaires TTC est pris en compte sur les différents tiers mouvementés au sein de la pièce comptable.

Gestion des droits :

La consultation du chiffre d'affaires est soumise au droit de « Consultation » sous certaines conditions.

Si la gestion des droits est activée au niveau de la société sur les établissements, et/ou sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors la consultation du chiffre d'affaires est soumise aux contraintes de droit en « Consultation ». Si certains établissements, et/ou comptes généraux n'ont pas le droit en « Consultation », alors la consultation du chiffre d'affaires peut être partielle. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Gestion de la décimalisation :

Le nombre de décimales du montant en monnaie société est fonction du nombre de décimales de la devise société.

Le nombre de décimales du montant en devise est fonction du nombre de décimales affecté à la devise de transaction.

Menu

Consulter

Chiffre d'affaires

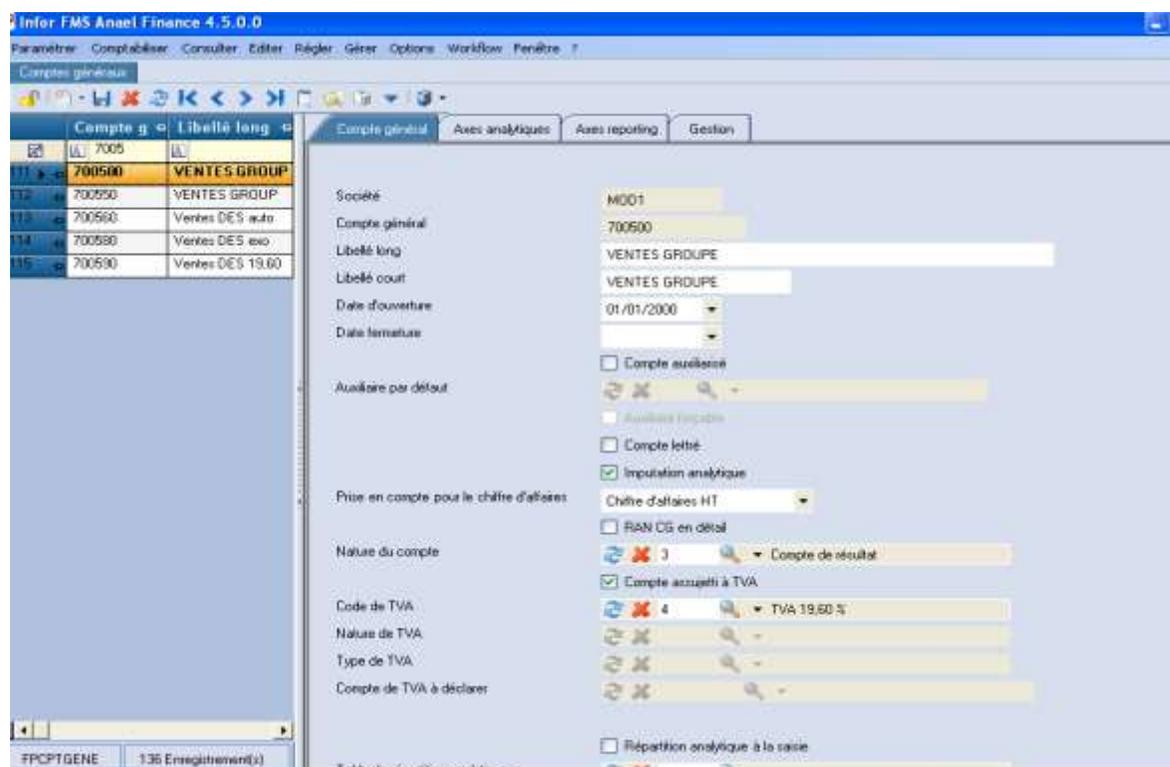
Cette fonctionnalité est exploitée dans **Anael Finance WS V4R5**.

Paramétrage des comptes généraux

Pour exploiter le chiffre d'affaires des tiers, les comptes généraux constituant le chiffre d'affaires doivent être paramétrés dans le plan comptable. Il faut activer la zone « Prise en compte pour le chiffre d'affaires » sur les comptes auxiliaires (comptes collectifs), et sur les comptes d'exploitation. Les trois valeurs possibles sont les suivantes :

- Ne pas prendre en compte
- Chiffre d'affaires TTC
- Chiffre d'affaires HT

Le chiffre d'affaires des tiers est exploité en monnaie société et en devise (si la société gère les devises). Il est exploité en TTC (Toutes taxes comprises) ou en HT (Hors taxe).



Remarque :

Si les comptes généraux ont été mis à jour après avoir comptabilisé les pièces comptables, il est possible de lancer les options suivantes afin de mettre à jour le chiffre d'affaires des tiers :

Menu « Options »

- « Recalcul du chiffre d'affaires » sur les tiers facturés
- « Recalcul du chiffre d'affaires payeurs » sur les tiers payeurs.

Critères de sélection

Les critères de sélection de la consultation du chiffre d'affaires sur les tiers facturés se présentent comme suit :

Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Consultation du chiffre d'affaires

Groupes de sociétés: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Société: [Reset] [X] CEZ01 [Search] IGS FRANCE [Dropdown]

Etablissement: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Périmètre: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Détail par établissement

Exercice: [Reset] [X] 2012 [Search] Exercice 2012 [Dropdown]

Période début: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Période fin: [Reset] [X] 201212 [Search] Décembre 2012 [Dropdown]

Sous-périodes Période de fin exclues

Compte général début: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Compte général fin: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Auxiliaire: [Reset] [X] C [Search] AUXILIAIRE CLIENTS [Dropdown]

Tiers début: [Reset] [X] C200 [Search] LOUGOR SARL [Dropdown]

Tiers fin: [Reset] [X] C300 [Search] MARTINEZ AND CO [Dropdown]

Type de tiers: Tiers facturé [Dropdown]

En devise

Devise: [Reset] [X] [Search] [Dropdown]

Type de chiffre d'affaires: Chiffre d'affaires TTC [Dropdown]

Avec année précédente

Consultation: Détail par période [Dropdown]

Afficher le libellé du tiers

Consulter

Etablissement et périmètre :

Code établissement ou périmètre renseigné :

Le chiffre d'affaires est affiché sur l'établissement sélectionné, ou sur les établissements associés au périmètre. Deux cas de figure se présentent :

- La zone « Détail par établissement » n'est pas cochée : la consultation du chiffre d'affaires est effectuée sur l'établissement sélectionné, ou sur tous les établissements confondus qui sont associés au périmètre. La colonne « Etablissement » est à blanc dans le tableur de la consultation du chiffre d'affaires dans ce cas.
- La zone « Détail par établissement » est cochée : la consultation du chiffre d'affaires est effectuée sur l'établissement sélectionné, ou sur chaque établissement associé au périmètre sélectionné. La colonne « Etablissement » est automatiquement renseignée dans le tableur de consultation du chiffre d'affaires dans ce cas.

Code établissement ou périmètre non renseigné :

Deux cas de figure se présentent :

- La zone « Détail par établissement » n'est pas cochée : alors la consultation du chiffre d'affaires est effectuée sur tous les établissements confondus. La colonne « Etablissement » est à blanc dans le tableur de la consultation du chiffre d'affaires dans ce cas.
- La zone « Détail par établissement » est cochée : la consultation du chiffre d'affaires est effectuée sur chaque établissement de la société. La colonne « Etablissement » est automatiquement renseignée dans le tableur de consultation du chiffre d'affaires dans ce cas.

Gestion des droits : si la société gère les droits sur les établissements, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Consultation » sur les établissements est activé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Exercice :

Le code exercice est obligatoire.

Période début et fin :

La période de début est facultative. La période de fin est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des périodes. Les périodes de début et de fin doivent faire partie de l'exercice sélectionné précédemment.

La sous-période est facultative. Trois cas de figure se présentent :

- Si les sous-périodes de début et de fin sont à blanc dans la sélection, alors le chiffre d'affaires des comptes tiers correspondant aux critères, quel que soit la sous-période (à blanc, ou renseignée) est pris en compte dans la consultation du chiffre d'affaires.
- Si les sous-périodes de début et de fin sont renseignées dans la sélection, alors le chiffre d'affaires des comptes tiers correspondant aux critères, et compris entre ces sous-périodes (bornes incluses) est pris en compte dans la consultation du chiffre d'affaires.

- Si la sous-période début est à blanc, et la sous-période de fin est renseignée, alors le chiffre d'affaires des comptes tiers correspondant aux critères, et mouvementé sur la sous-période blanc, et jusqu'à cette sous-période de fin est pris en compte dans la consultation du chiffre d'affaires.

Sous-périodes de fin exclues :

Cette zone est facultative. Cette zone est accessible si la période de fin est renseignée avec une sous-période « blanc ». Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors le traitement prend en compte tous les mouvements sur l'amplitude de périodes quel que soit la sous-période, sauf pour la période de fin. En effet, seuls les mouvements comptabilisés sur la période de fin avec sous-période « Blanc » sont pris en compte dans la consultation du chiffre d'affaires. Toutes les sous-périodes renseignées de la période de fin sont exclues de la consultation du chiffre d'affaires.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors tous les mouvements comptabilisés sur les sous-périodes (blanc et renseignées) correspondant aux critères de sélection sont pris en compte dans la consultation du chiffre d'affaires.

Exemple : Tiers C295/411110 Le chiffre d'affaires est suivant :

Période 200901 blanc	15.000
Période 200901A	20.000
Période 200902 blanc	30.000
Période 200902A	35.000
Période 200902B	40.000
Période 200902C	50.000

Sélection : 200901 blanc à 200902B Sous-période Période de fin exclue non cochée

Période 200901 blanc	15.000
Période 200901A	20.000
Période 200902 blanc	30.000
Période 200902A	35.000
Période 200902B	40.000

Sélection : 200901 blanc à 200902 blanc Sous-période Période de fin exclue cochée

Période 200901 blanc	15.000
Période 200901A	20.000
Période 200902 blanc	30.000

Sélection : 200901 blanc à 200902 blanc Sous-période Période de fin exclue non cochée

Période 200901 blanc	15.000
Période 200901A	20.000
Période 200902 blanc	30.000
Période 200902A	35.000
Période 200902B	40.000
Période 200902C	50.000

Compte général début et fin :

Le compte général début et fin sont facultatifs. Seuls les comptes auxiliaisés (collectifs) peuvent être sélectionnés dans la liste.

Gestion des droits : si la société gère les droits sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Consultation » sur les comptes généraux est activé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Auxiliaire:

Le code auxiliaire est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des codes auxiliaires.

Tiers début et fin :

Le tiers début et tiers fin sont facultatifs. Ils doivent être associés au code « Auxiliaire » renseigné précédemment.

Type de tiers :

Un de ces trois critères doit être sélectionné :

- Tiers facturés
- Tiers payeurs
- Tiers livrés

Important : Le chiffre d'affaire des tiers facturés est mis à jour par la validation du brouillard (si le paramétrage est activé sur les comptes généraux).

Concernant les tiers payeurs et les tiers livrés, le chiffre d'affaire est exploitable uniquement après avoir lancé le « Recalcul du chiffre d'affaires payeurs ».

En devise :

L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est démasquée si la société gère les devises, sinon elle est grisée et non renseignée à l'écran. Deux cas de figure se présentent comme suit :

- Si la zone « En devise » est cochée, la zone « Devise » devient obligatoire. Dans ce cas, la consultation du CA affiche le chiffre d'affaires correspondant aux critères de sélection et, mouvementé sur la devise de sélection.
- Si la zone « En devise » n'est pas cochée, la zone « Devise » est automatiquement grisée et non renseignée. Le traitement est assuré en monnaie société dans ce cas. Il extrait le chiffre d'affaires correspondant aux critères de sélection, et mouvementés sur la devise société.

Devise :

L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est accessible uniquement si la zone « En devise » est cochée. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est grisée et non renseignée, la consultation du chiffre d'affaires est effectuée en monnaie société.
- Si cette zone est déprotégée, et renseignée, alors la consultation la consultation du chiffre d'affaires est effectuée en mono-devise. Le code devise doit exister dans la table des devises.

Type de chiffre d'affaires :

Les deux types de chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires TTC
- Chiffre d'affaires HT

Année précédente :

Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors la consultation du chiffre d'affaires extrait le chiffre d'affaires de l'année N-1 afin de mettre en évidence l'écart en montant, et l'écart en pourcentage (entre N et N-1).
- Si cette zone n'est pas cochée, alors la consultation du chiffre d'affaires ne tient pas compte du chiffre d'affaires de l'année N-1, et ne met pas en évidence l'écart en montant, et l'écart en pourcentage.

Remarque : lorsqu'un tiers a un chiffre d'affaires sur l'exercice N-1, et n'a pas de chiffre d'affaires sur l'exercice N, il est tout de même pris en compte dans le tableur de consultation du C.A.

Consultation :

Deux méthodes permettent d'afficher le chiffre d'affaires :

En détail par période :

Cette méthode permet d'afficher le chiffre d'affaires pour chaque période de l'exercice. Toutefois, cette consultation du C.A. est possible uniquement si l'exercice N-1 a le même périmètre de périodes que l'exercice N. (Exemple : si l'exercice N-1 a 16 périodes, et l'exercice N en a 12 périodes, la consultation en détail par période devient impossible).

En cumul par exercice :

Cette consultation permet d'afficher le chiffre d'affaires correspondant au cumul de l'amplitude de périodes sélectionnées. La colonne « Période » disparaît du tableur dans ce cas.

Dans ces 2 cas, le tableur permet de calculer l'écart en montant entre les deux exercices, ainsi que le pourcentage d'évolution entre les deux exercices.

Libellé du tiers :

Cette zone est déclarée en case à cocher.

Si la consultation est lancée sur les tiers facturés, et si :

- La zone « Afficher le libellé du tiers » est cochée, alors le libellé des tiers facturés est affiché dans le tableur.
- La zone « Afficher le libellé du tiers » n'est pas cochée, alors le libellé des tiers facturés n'est pas affiché dans le tableur.

Si la consultation est lancée sur les tiers payeurs, et si :

- La zone « Afficher le libellé du tiers » est cochée, alors le libellé des tiers facturés, et des tiers payeurs est affiché dans le tableur.

- La zone « Afficher le libellé du tiers » n'est pas cochée, alors le libellé des tiers facturés, et des tiers payeurs n'est pas affiché dans le tableur.

Si la consultation est lancée sur les tiers livrés, et si :

- La zone « Afficher le libellé du tiers » est cochée, alors le libellé des tiers facturés, et des tiers payeurs est affiché dans le tableur.
- La zone « Afficher le libellé du tiers » n'est pas cochée, alors le libellé des tiers facturés, et des tiers payeurs n'est pas affiché dans le tableur.

Bloc-notes tiers :

La consultation du chiffre d'affaires permet d'afficher et de mettre à jour le bloc-notes tiers également.

Consultation du C.A. sur les tiers facturés

Sélection des critères :

Ils se présentent comme suit :

The screenshot shows the 'Consultation du chiffre d'affaires' (Sales Statement) configuration window in the Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0 application. The window title bar includes the menu: Paramétrer, Comptabiliser, Consulter, Editer, Régler, Gérer, Options, Workflow, Fenêtre, ?.

The configuration options are as follows:

- Groupes de sociétés: [Empty]
- Société: CEZ01 - IGS-FRANCE
- Etablissement: [Empty]
- Périphérie: [Empty]
- Détail par établissement:
- Exercice: 2012 - Exercice 2012 / INFOR
- Période début: 201201 - JANVIER
- Période fin: 201202 - FEVRIER
- Sous-périodes Période de fin exclues:
- Compte général début: [Empty]
- Compte général fin: [Empty]
- Auxiliaire: C - AUXILIAIRE CLIENTS
- Tiers début: C700 - DARWIN AND CO
- Tiers fin: C850 - LIGUORI AN CO
- Type de tiers: Tiers facturé
- En devise:
- Devise: [Empty]
- Type de chiffre d'affaires: Chiffre d'affaires TTC
- Avec année précédente:
- Consultation: Détail par période
- Afficher le libellé des tiers:

A 'Consulter' button is located at the bottom center of the configuration area.

Rappelons que le chiffre d'affaires des tiers facturés provient de la table **FMCAFFAIRE**.

Consultation en détail par période, sans rupture par établissement

La consultation du chiffre d'affaires « détaillé par période » et sans rupture par établissement se présente comme suit : le code établissement est à blanc sur chaque enregistrement du tableur.

Libelle	Période	Seas	Libellé	Compte	Auxil	Tiers	Nom Tiers	CA TTC	CA Ex T	Ecart CA TTC	Ecart CA ex T	Exercice
	201201		JANVIER	411110	C	COB	ANMAM and co	117 000,00	88 000,00	29 000,00	32,96	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		ANMAM and co	96 000,00	113 000,00	-14 000,00	-14,12	2012
	201201		JANVIER	411110	C	COB	HELMUT AND CO	34 000,00	28 000,00	6 000,00	21,43	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		HELMUT AND CO	41 000,00	50 000,00	-8 000,00	-19,51	2012
	201201		JANVIER	411110	C	COB	LEGORIAN CO	40 000,00	38 000,00	2 000,00	5,26	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		LEGORIAN CO	57 000,00	56 000,00	1 000,00	1,75	2012

Consultation en détail par période, avec rupture par établissement

La consultation du chiffre d'affaires « détaillé par période » avec rupture par établissement se présente comme suit : le code établissement est renseigné sur chaque enregistrement du tableur.

Libelle	Période	Seas	Libellé	Compte	Auxil	Tiers	Nom Tiers	CA TTC	CA Ex T	Ecart CA TTC	Ecart CA ex T	Exercice
	201201		JANVIER	411110	C	COB	ANMAM and co	5 000,00	8,88	3 880,00	8,88	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		ANMAM and co	4 000,00	3,00	1 000,00	3,00	2012
	201201		JANVIER	411110	C		ANMAM and co	112 000,00	108 000,00	4 000,00	3,57	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		ANMAM and co	92 000,00	110 000,00	-18 000,00	-19,56	2012
	201201		JANVIER	411110	C	COB	HELMUT AND CO	34 000,00	28 000,00	6 000,00	21,43	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		HELMUT AND CO	41 000,00	50 000,00	-8 000,00	-19,51	2012
	201201		JANVIER	411110	C	COB	LEGORIAN CO	40 000,00	38 000,00	2 000,00	5,26	2012
	201201		FÉVRIER	411110	C		LEGORIAN CO	57 000,00	56 000,00	1 000,00	1,75	2012

Consultation en « Cumul par exercice »

La consultation du chiffre d'affaires en « Cumul par exercice » peut être lancée avec ou sans rupture par établissement. Elle se présente comme suit :

Etablissements	Comptes	Auxiliaires	Tiers	Nom Tiers	CA TTC	CA Ex N-1	Ecart CA N/N-1	Ecart CA en %	Exercice
					Somme = 379000,000	Somme = 370500,000			
	411110	C	C800	ARMANI and co	213 000,00	198 500,00	14 500,00	7,30	2012
	411110	C	C800	HELMUT LANG CO	16 000,00	19 000,00	-3 000,00	-3,88	2012
	411110	C	C800	LIGUORI AN CO	51 000,00	34 000,00	-17 000,00	-33,33	2012

Dans ce cas précis, les périodes, sous-périodes et libellé des périodes n'apparaissent plus dans le tableau du chiffre d'affaires.

Consultation du C.A. sur les tiers payeurs

Sélection des critères :

Les critères de sélection du chiffre d'affaires des tiers payeurs se présentent comme suit

The screenshot displays the 'Consultation du chiffre d'affaires' (Consultation of turnover) window in the Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0 application. The interface includes a menu bar with options like 'Paramétrer', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Regler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre: 7'. The main area is a form with various selection criteria:

- Groupe de sociétés:** Selection field.
- Société:** Selection field with value 'CE201' and 'FRANCE'.
- Etablissement:** Selection field.
- Paramètre:** Selection field.
- Exercice:** Selection field with value '2012' and 'Exercice 2012 / INFOR'.
- Période début:** Selection field with value '201201' and 'JANVIER'.
- Période fin:** Selection field with value '201205' and 'MAI'.
- Compte général début:** Selection field.
- Compte général fin:** Selection field.
- Auxiliaire:** Selection field with value 'C' and 'AUXILIAIRE CLIENTS'.
- Tiers début:** Selection field with value 'TP001' and 'TIERS PAYEUR LEMARCHAND'.
- Tiers fin:** Selection field with value 'TP003' and 'TIERS PAYEUR MEDOE'.
- Type de tiers:** Selection field with value 'Tiers payeur'.
- Devise:** Selection field.
- Type de chiffre d'affaires:** Selection field with value 'Chiffre d'affaires TTC'.
- Consultation:** Selection field with value 'Détail par période'.

Additional options include checkboxes for 'En devise', 'Avec années précédentes', and 'Afficher le libellé du tiers'. A 'Consulter' button is located at the bottom of the form.

Rappelons que le chiffre d'affaires des tiers payeurs provient de la table **FMCAFPAY**.

Consultation en détail par période, sans rupture par établissement

La consultation du chiffre d'affaires « détaillé par période » des tiers payeurs sans rupture par établissement se présente comme suit : le code établissement est à blanc sur chaque enregistrement du tableur.

DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
2012	JANVIER	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	FEBVRIER	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	MARS	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	AVRIL	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	MAI	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	JUN	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	JUIL	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	AUG	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	SEPT	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	OCT	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	NOV	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	DEC	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	

Consultation en détail par période, avec rupture par établissement

La consultation du chiffre d'affaires « détaillé par période » des tiers payeurs avec rupture par établissement se présente comme suit : le code établissement est renseigné sur chaque enregistrement du tableur.

DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
2012	JANVIER	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	FEBVRIER	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	MARS	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	AVRIL	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	MAI	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	JUN	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	JUIL	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	AUG	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	SEPT	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	OCT	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	NOV	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	
	DEC	41110	C	C200	ANNAI and co	1700	ANNAI and co	1700	

Consultation du C.A. en « Cumul par exercice »

La consultation du chiffre d'affaires en « Cumul par exercice » peut être lancée avec ou sans rupture par établissement. Elle se présente comme suit :

Exercice	Assiette	Truc	Non Truc	Pageur	Non Truc	Truc	Non Truc	Compt. global	CA TTC	CA F.N.T	CA Net CA NN	Écart CA NN %	Exercice
									190 300,00	-11 900,00	201 800,00		1 800 001,2012
	C	C108	SERAFITO AND	TRUC	MAISON MED HAPRA				41110				
	C	C108	SANTAM SA	TRUC	PAYELLE MARC	LABET			41110	1 700,00	1 400,00	300,00	31,43 1812
	C	C108	APRAMI and co	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00 1812
	C	C108	LABET SA	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00 1812
	C	C108	LABET SA	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	100 000,00	-100 000,00	-100,00
	C	C128	SARL D'AMBI	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	40 400,00	-40 400,00	-100,00
	C	C108	DOUGOR SARL	TRUC	MASCARRE HAPRA				41110	0,00	11 000,00	-11 000,00	-100,00
	C	C108	SOSPITE VENI	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	80 000,00	-80 000,00	-100,00
	C	C108	SOSPITE VENI	TRUC	MAISON MED HAPRA				41110	0,00	20 000,00	-20 000,00	-100,00
	C	C108	MARTINE AND	TRUC	YERU FAVEL MED				41110	0,00	20 000,00	-20 000,00	-100,00
	C	C108	JACQUT SARL	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	10 000,00	-10 000,00	-100,00
	C	C108	APRAMI and co	TRUC	MAISON MED HAPRA	LABET			41110	0,00	10 000,00	-10 000,00	-100,00
	C	0101	Plate Info Lyon	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	148 207,00	-148 207,00	-100,00
	C	0101	Plate RECOVER	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	102 800,00	-102 800,00	-100,00
	C	0101	Truc Finp VIG	TRUC	POTIER LEMARCA				41110	0,00	20 000,00	-20 000,00	-100,00

Dans ce cas précis, les périodes, sous-périodes et libellé des périodes n'apparaissent plus dans le tableau du chiffre d'affaires.

Consultation du C.A sur les tiers livrés

Sélection des critères :

Les critères de sélection du chiffre d'affaires des tiers livrés se présentent comme suit

The screenshot shows the 'Consultation du chiffre d'affaires' window in Infor FMS Anael Finance 4.3.0.0. The interface includes a menu bar (Paramètres, Comptabiliser, Consulter, Éditer, Régler, Créer, Options, Workflow, Fenêtre, ?) and a title bar. The main area contains several configuration fields:

- Groupe de sociétés:** [Empty]
- Société:** CE201 - IUS FRANCE
- Etablissement:** [Empty]
- Fiscannée:** [Empty]
- Détail par établissement
- Exercice:** 2012 - Exercice 2012 / INFOR
- Période début:** 201201 - JANVIER
- Période fin:** 201205 - Juin
- Sous-périodes Période de fin exclues
- Compte général début:** [Empty]
- Compte général fin:** [Empty]
- Auxiliaire:** C - AUXILIAIRE CLIENTS
- Tiers début:** LIV001 - TIERS LIVRE 001
- Tiers fin:** LIV003 - TIERS LIVRE 003
- Type de tiers:** Tiers livré
- En devise
- Devisse:** [Empty]
- Type de chiffre d'affaires:** Chiffre d'affaires TTC
- Avec année précédente
- Consultation:** Détail par période
- Afficher le libellé du tiers

A 'Consulter' button is located at the bottom center of the form.

Rappelons que le chiffre d'affaires des tiers livrés provient de la table **FMCAFPAY**.

Consultation du C.A. en « Cumul par exercice »

La consultation du chiffre d'affaires en « Cumul par exercice » peut être lancée avec ou sans rupture par établissement. Elle se présente comme suit :

Établissement	Année	Trimestre	Mois	Libellé	Montant TTC	Montant HT	Montant CA Net	État CA Net	Exercice
C 100	2000	1	1	SAINT-JAMES	1 700,00	1 400,00	300,00		1 700,00
C 100	2000	1	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	1	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	2	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	2	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	2	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	3	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	3	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	3	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	4	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	4	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	4	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	4	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	5	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	5	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	5	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	5	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	5	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	6	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	7	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	8	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	9	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	10	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	11	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	8	12	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	8	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	9	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	10	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	11	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	9	12	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	8	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	9	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	10	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	11	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	10	12	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	8	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	9	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	10	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	11	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	11	12	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	1	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	2	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	3	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	4	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	5	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	6	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	7	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	8	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	9	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	10	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	11	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00
C 100	2000	12	12	SAINT-JAMES	0,00	0,00	0,00		1 700,00

Dans ce cas précis, les périodes, sous-périodes et libellé des périodes n'apparaissent plus dans le tableau du chiffre d'affaires.

Principe

Ce traitement consiste à recalculer à la demande le chiffre d'affaires sur les tiers facturés, et/ou sur les tiers payeurs. En effet, si le paramétrage du chiffre d'affaires est activé sur les comptes généraux, après avoir comptabilisé les écritures comptables, il est possible d'alimenter le chiffre d'affaires à postériori.

Rappel :

Le chiffre d'affaires des tiers facturés est mis à jour automatiquement par la validation du brouillard, si le paramétrage du chiffre d'affaires est activé sur les comptes de bilan, et les comptes de résultat dans le plan comptable général.

Le chiffre d'affaires des tiers payeurs et tiers livrés est mis à jour uniquement à la demande, par le « recalcul du chiffre d'affaires payeurs », la notion de tiers payeur n'étant pas exploitée dans toutes les sociétés.

Les options de recalcul du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Recalcul du chiffre d'affaires

Ce traitement permet de recalculer le C.A. sur les tiers facturés en sélectionnant un code exercice, une borne de périodes, une borne de comptes généraux, un auxiliaire et une borne de tiers. Ce traitement alimente la table FMCAFFAIRE.

- Recalcul du chiffre d'affaires payeurs

Ce traitement permet de recalculer le C.A. sur les tiers payeurs et les tiers livrés en sélectionnant un code exercice, une borne de périodes, une borne de comptes généraux, un auxiliaire et une borne de tiers payeurs. Ce traitement alimente la table FMCAFPAY.

Important : pour ces deux traitements, le recalcul du chiffre d'affaires tient compte du paramétrage des comptes généraux au moment du traitement.

Pour lancer le recalcul du chiffre d'affaires, prendre les options suivantes :

Menu « Options »

Recalcul du chiffre d'affaires

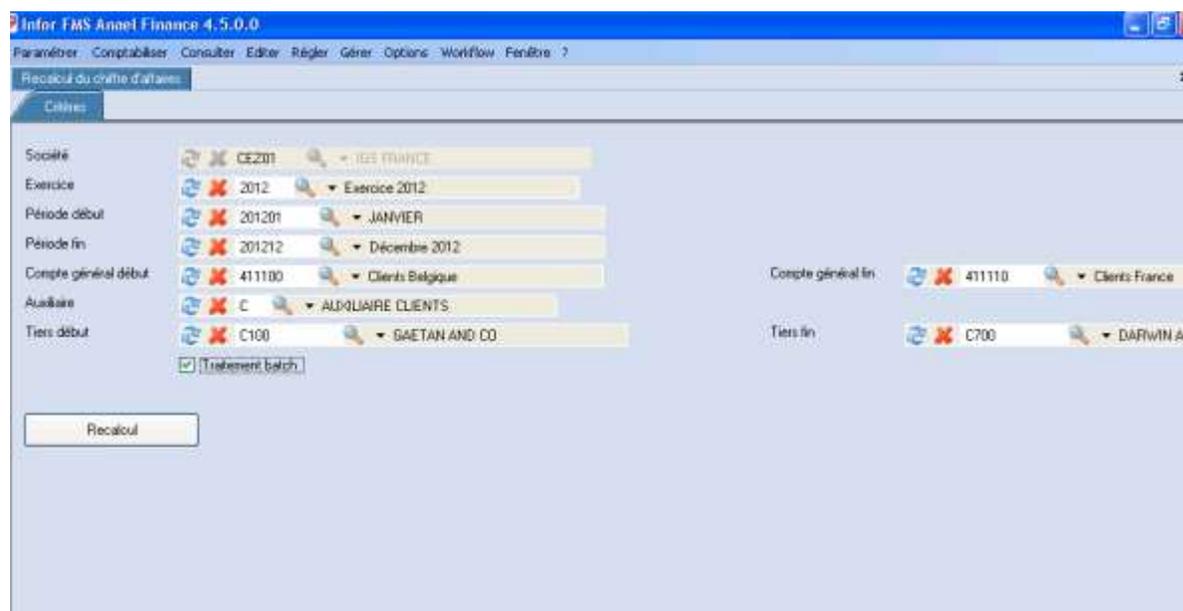
Recalcul du chiffre d'affaires payeurs

Recalcul du chiffre d'affaires

Ce traitement permet de recalculer le chiffre d'affaires TTC, et/ou HT sur les tiers facturés en fonction du paramétrage des comptes généraux. Le C.A. est mis à jour par code devise de transaction dans la table FMCAFFAIRE.

Rappelons que si le paramétrage du chiffre d'affaires est activé sur les comptes de bilan, et les comptes de résultat dans le plan comptable général, alors la validation du brouillard alimente automatiquement le chiffre d'affaires sur les tiers facturés dans la table **FMCAFFAIRE**.

Les critères de sélection se présentent comme suit :



Société :

Elle correspond à la société courante. Zone non modifiable.

Exercice :

Le code exercice est obligatoire.

Période début et fin :

La période de début est facultative. La période de fin est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des périodes. Les périodes de début et de fin doivent faire partie de l'exercice sélectionné précédemment. La sous-période est facultative.

Compte général début et fin :

Le compte général début et fin sont facultatifs. Seuls les comptes auxiliaisés (collectifs) peuvent être sélectionnés dans la liste.

Gestion des droits : si la société gère les droits sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Consultation » sur les comptes généraux est activé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Auxiliaire:

Le code auxiliaire est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des codes auxiliaires.

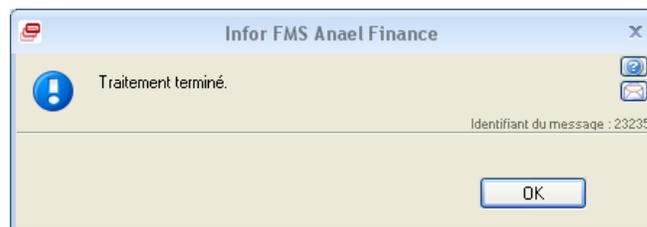
Tiers début et fin :

Les tiers début et tiers fin sont facultatifs. Ils doivent être associés au code « Auxiliaire » renseigné précédemment.

Traitement BATCH :

Si cette zone est cochée, le recalcul du chiffre d'affaires sur les tiers facturés est lancé est soumission. Ce principe permet ainsi de libérer la session en cours.

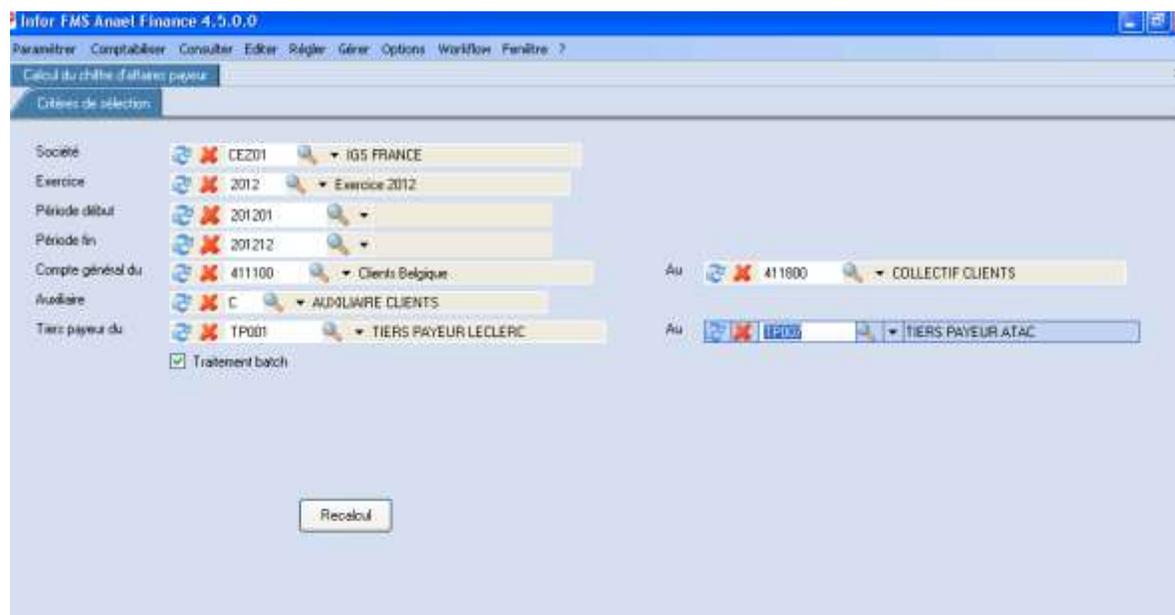
Si cette zone n'est pas cochée, le recalcul est lancé en interactif. Un message est affiché dès que le travail est terminé.



Recalcul du chiffre d'affaires payeur

Ce traitement permet de recalculer le chiffre d'affaires TTC, et/ou HT sur les tiers payeurs et sur les tiers livrés en fonction du paramétrage des comptes généraux. Le C.A. est mis à jour par devise de transaction dans la table du chiffre d'affaires FMCAFPAY.

L'écran se présente comme suit :



Société :

Elle correspond à la société courante. Zone non modifiable.

Exercice :

Le code exercice est obligatoire.

Période début et fin :

La période de début est facultative. La période de fin est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des périodes. Les périodes de début et de fin doivent faire partie de l'exercice sélectionné précédemment. La sous-période est facultative.

Compte général début et fin :

Le compte général début et fin sont facultatifs. Seuls les comptes auxiliaisés (collectifs) peuvent être sélectionnés dans la liste.

Gestion des droits : si la société gère les droits sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Consultation » sur les comptes généraux est activé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

Auxiliaire:

Le code auxiliaire est obligatoire. La valeur doit exister dans la table des codes auxiliaires.

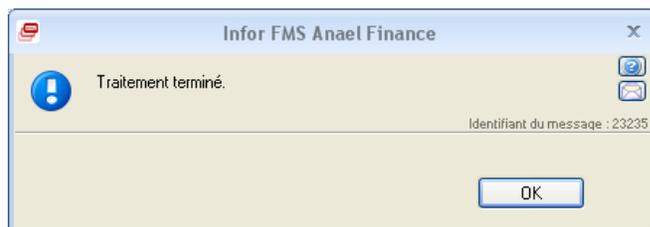
Tiers payeurs début et fin :

Les tiers payeurs début et fin sont facultatifs. Ils doivent être associés au code « Auxiliaire » renseigné précédemment.

Traitement BATCH :

Si cette zone est cochée, le recalcul du chiffre d'affaires sur les tiers payeurs est lancé est soumission. Ce principe permet ainsi de libérer la session en cours.

Si cette zone n'est pas cochée, le recalcul est lancé en interactif. Un message est affiché dès que le travail est terminé.



Chapitre 5 Gestion des droits

5

Principe

La gestion des droits est intégrée dans ce traitement, dans la mesure où il donne accès au chiffre d'affaires de la société.

Les profils utilisateurs associés à un rôle de type « Administrateur » peuvent consulter le chiffre d'affaires de la société sans contrainte de droits en consultation. Pour les autres profils utilisateurs associés à un rôle de type « non administrateur », les droits en « Consultation » sont activés sous certaines conditions dans la consultation du chiffre d'affaires.

Deux cas de figure se présentent :

- Si les droits sont activés au niveau de la société sur les établissements, et/ou les comptes généraux, alors la consultation du chiffre d'affaires prend automatiquement en compte les droits en Consultation sur tous ces codes, et si la consultation du C.A. est faite par un profil utilisateur associé à un rôle de type « non administrateur ». Si la consultation du C.A. est faite par un profil utilisateur associé à un rôle de type « Administrateur », les droits sont automatiquement occultés lors de la consultation du chiffre d'affaires.
Si les droits ne sont pas activés au niveau de la société sur les établissements et/ou les comptes généraux, alors la consultation du chiffre d'affaires ne prend jamais en compte les droits en consultation sur tous ces codes. Le traitement n'accède jamais aux tables d'autorisation afin d'optimiser la consultation du chiffre d'affaires.

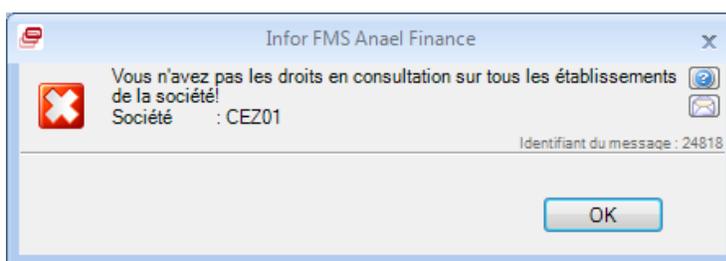
La gestion des droits repose sur les principes suivants :

Etablissements et périmètre :

Si la société gère les droits sur les établissements, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors la consultation du chiffre d'affaires active le droit en « Consultation » sur les établissements. Ce droit en « Consultation » sur les établissements est activé en interactif. Par principe, un établissement non autorisé est filtré dans la liste des établissements, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en consultation, un message bloquant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en consultation sur cet établissement ». La consultation du chiffre d'affaires est alors impossible sur cet établissement.

- Si le code établissement est à blanc dans les critères de sélection, et que le droit en consultation n'est pas accordé à tous les établissements de la société, alors un message bloquant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en consultation sur tous les établissements de la société. ». La consultation du chiffre d'affaires est alors impossible sur tous les établissements.
- Si le code établissement est à blanc, et que le périmètre est renseigné dans les critères de sélection, et que le droit en « Consultation » n'est pas accordé à tous les établissements associés au périmètre, alors un message bloquant s'affiche : « Vous n'avez pas les droits en consultation sur tous les établissements du périmètre. ». La consultation du chiffre d'affaires est alors impossible sur ce périmètre.
- Si le code établissement est saisi dans les critères de sélection, et est autorisé en consultation, alors la consultation du chiffre d'affaires peut être lancée. Idem pour les établissements associés au périmètre.



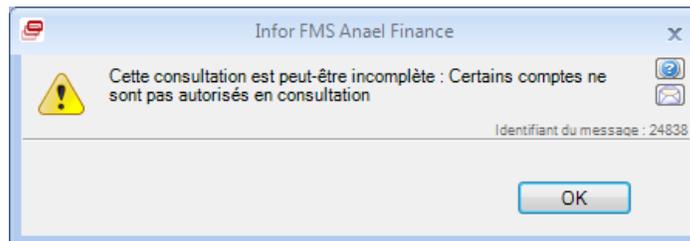
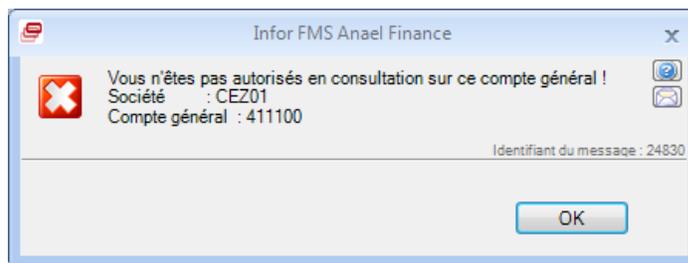
Autre critère de sélection soumis au droit de « Consultation » :

Compte général :

Si la société gère les droits sur les comptes généraux, et si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors la consultation du chiffre d'affaires active le droit en « Consultation » sur les comptes généraux. Un compte général non autorisé est toujours filtré dans la liste des comptes généraux, et n'est donc pas affiché. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et n'est pas autorisé en consultation, alors un message bloquant s'affiche : « Vous n'êtes pas autorisés en consultation sur ce compte général ».

- Si le compte général n'est pas renseigné dans les critères de sélection, et que certains comptes généraux ne sont pas autorisés en consultation, alors un message d'alerte s'affiche : « Cette consultation est peut être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en consultation ». La consultation du chiffre d'affaires est possible, mais les comptes généraux non autorisés en consultation ne sont pas affichés dans le tableur « Résultat » de la consultation.
- Si le compte général est renseigné dans les critères de sélection, et est autorisé en consultation, alors la consultation du chiffre d'affaires devient possible.



Au niveau du tableur « Résultat »

Si l'affichage est partiel du fait des droits en consultation sur les établissements, et /ou sur les comptes généraux alors un message d'alerte est affiché en bas à droite du tableur « Résultat » : « Cette consultation est peut être incomplète ».

